

TROPHÉE SENIORS DE LA BRESSE

2 et 3 Août 2023 – Golf de la Bresse
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la *ffgolf* et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	Mardi 18 juillet 2023
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	Dimanche 23 juillet 2023
Publication des départs :	Mardi 1^{er} août 2023

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date du contrôle des inscrits, une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec une licence active et un certificat médical de l'année en cours fourni lors de l'inscription.

L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant 50 ans et plus la veille du début de la compétition.

Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Dames : Départs des repères V (rouge).

Messieurs : Départs des repères III (jaune).

2 séries Dames : Seniors Dames - Senior 2 et plus Dames

2 séries Messieurs : Seniors Messieurs - Seniors 2 et plus Messieurs

Départage

En cas d'égalité pour la première place du Trophée, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Pour les séries Seniors 2 le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Comportement et Etiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1^{er} départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

Application du Code de comportement de la ffgolf (RÈGLES LOCALES PERMANENTES DES EPREUVES FÉDÉRALES AMATEURS § 14).

Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au Golf de la Bresse

Droits d'engagement

- Adultes : 90 €
- Abonnés Golf : 45 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Joueurs autorisé : Nb max	Dames : Nb mini (hors WC)	Wild cards : Nb max autorisé
132	33	14

15 places Messieurs et 5 places Dames, sont réservées pour une attribution par ordre des index.

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- Le classement au Mérite National Seniors.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Entraînement

La journée officielle de reconnaissance du parcours est fixée la veille de la compétition.

Un parcours de reconnaissance gratuit est possible, sur réservation, 26, 27, 31 juillet et 1^{er} août.

Tirage des départs

La liste des joueurs, classée par index, est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers index à bloc 4 derniers index).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2^{ème} tour, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers Messieurs et Dames, toutes séries confondues, sont primés.

Le premier, Messieurs et Dames, de la série Seniors 2 et plus est primé.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.

TROPHÉE SENIORS DE LA BRESSE BULLETIN D'ENGAGEMENT

Condition de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours., acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscription

A retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre Golf de la Bresse).

2958 Route de Servas
01400 CONDEISSIAT

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

• Adultes : 90 €

Abonnés Golf : 45 €